

LES VOTES DES DÉPUTÉS RN DE DORDOGNE

par le collectif de vigilance et de lutte contre les extrêmes droites en Dordogne

En politique, il y a les discours, et il y a les actes. Les envolées lyriques des programmes et les mesures réellement appliquées. Les éléments de langage de la communication médiatique et les votes. En analysant ceux des trois élu.es RN du département, nous souhaitons mesurer l'écart entre les déclarations de l'extrême-droite et ses prises de position réelles à l'Assemblée nationale.

Sur certains sujets, discours et actes sont en phase : sans surprise, le RN tape sur les personnes migrantes, les écologistes, les associations et les médias indépendants. Sur d'autres thématiques (taxation des superprofits, soutien aux outremeres ou encore rétablissement de l'ISF), la cohérence ne semble pas étouffer les élu.es RN, qui votent à l'exact inverse des déclarations tonitrueuses de leurs cadres. Écoutez ce que je dis, ne regardez pas ce que je fais : nouveau slogan de l'extrême-droite ?

Lors de leurs premières semaines à l'assemblée, voici pour et contre quels sujets se sont mobilisé.es nos député.es du Rassemblement National :

POUR les superprofits

POUR une baisse de 2€ du droit de timbre pour les chasseurs

CONTRE les logements sociaux dans les outremeres

CONTRE le rétablissement de l'ISF

CONTRE les associations écologistes

CONTRE les associations d'aide aux migrant.es

CONTRE les médias en ligne

CONTRE la taxation du kérosène aérien

----- URGENCE D'UN JOUR -----

Florence Joubert, Nadine Lechon et Serge Muller ont voté **CONTRE** l'amendement n°1088 du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 visant à établir « *une cotisation exceptionnelle sur les superprofits au bénéfice du système de retraite* ». En février 2023, Marine Le Pen affirmait pourtant que « *la taxation des superprofits devient une urgence économique, mais surtout une urgence de justice sociale à l'égard des Français* » [1]. Pour le RN, l'urgence ne semble donc plus d'actualité. *L'amendement a été rejeté par l'Assemblée nationale* [2].

----- UNE FORME DE PRIORITÉ -----

Florence Joubert a voté **CONTRE** l'amendement n°2210 du projet de loi de finances pour 2025 visant à la « *réhabilitation lourde de friches immobilières [...] afin d'accroître la production de logements sociaux* » dans les départements, régions et collectivités d'Outre-Mer. La volonté de Marine Le Pen de « *faire des Outre-mer une forme de priorité* » [3], scandée à Mayotte en pleine campagne présidentielle, semble donc s'être perdue entre-temps, quelque part entre l'océan Indien et l'hémicycle. À moins qu'il ne s'agisse simplement d'une forme particulière de priorité. *L'amendement a été adopté par l'Assemblée nationale* [4].

---- CADEAUX FISCAUX ----

Florence Joubert et Serge Muller ont voté **CONTRE** l'amendement n°1933 du projet de loi de finances pour 2025 visant à « rétablir un impôt de solidarité sur la fortune renforcé ». En 2018, Marine Le Pen fulminait pourtant contre Emmanuel Macron, estimant qu'il offrait « des cadeaux aux plus aisés avec la suppression de l'ISF, la flat tax. » [5] Quatre ans plus tard, elle maintenait le cap et affirmait que la suppression de l'ISF avait « engendré les gilets jaunes, une crise sociale majeure liée au sentiment d'injustice des Français » [6]. Mais seuls les idiots ne changent pas d'avis : ces derniers jours, le Rassemblement National a voté contre le rétablissement de l'ISF et contre l'augmentation du niveau du prélèvement forfaitaire unique (PFU, ou flat tax). On ne refuse pas les cadeaux aussi facilement. *L'amendement a été rejeté par l'Assemblée nationale [7].*

---- DES MÉDIAS QUI N'ONT PLUS LIEU D'ÊTRE ----

Florent Joubert et Serge Muller ont déposé l'amendement 280 du projet de loi de finances pour 2025, qui vise à mettre fin à la TVA à taux réduit (2,1%) pour les médias en ligne. Arguant que « ces très nombreux médias en ligne ont atteint une maturité économique et ne nécessitent plus un tel soutien fiscal », l'amendement propose de « supprimer cette niche fiscale qui n'a plus lieu d'être » et donc d'aligner « la TVA des services de presse en ligne sur le taux standard de 20 % ». La guerre à l'information indépendante est donc déclarée. À défaut de pouvoir privatiser l'audiovisuel public, l'extrême-droite s'attaque à la stabilité économique des médias qui ne sont pas encore passés sous la coupe de Bolloré. *L'amendement a été rejeté par l'Assemblée nationale [14].*

---- COUPABLES D'AIDER ----

Florence Joubert et Nadine Lechon ont voté **POUR** l'amendement n°850 du projet de loi de finances pour 2025 ayant « pour objet d'exclure du bénéfice de la réduction d'impôt de l'article 200 du code général des impôts les dons aux associations dont les adhérents sont reconnus coupables d'avoir apporté une aide directe ou indirecte, facilité ou tenté de faciliter l'entrée, la circulation ou le séjour irréguliers d'un étranger en France ». Vous avez bien lu : dans le monde du Rassemblement National, on peut être déclaré coupable d'aider. On appréciera également la clarté de la notion de « faciliter [...] la circulation ou le séjour ». Indiquer une adresse, proposer un trajet en voiture, partager un repas ou discuter avec la « mauvaise » personne sera-t-il bientôt un critère de culpabilité ? *L'amendement a été rejeté par l'Assemblée nationale [13].*

---- S'ENVOYER EN L'AIR ----

Florence Joubert et Nadine Lechon ont voté **CONTRE** l'amendement n° 2491 après l'article 33 du projet de loi de finances pour 2025 qui visait à « supprimer la niche fiscale sur le kérosène aérien ». Une taxe qui, d'après l'ONG Transport & Environment, aurait pu rapporter 1,94 milliard d'euros à la France en 2022. Le programme de Jordan Bardella pour les législatives promettant de « réduire l'empreinte carbone de la France » et de développer « une écologie de bon sens basée sur les réalités scientifiques », nous nous permettrons d'en rappeler quelques-unes : le secteur aérien contribue à 5% du réchauffement planétaire ; sa croissance étant estimée à 3% par an dans les années à venir, son impact sur le climat pourrait tripler d'ici à 2050 ; 1% de la population mondiale est responsable de la moitié des émissions du secteur, tandis que 80% de la population mondiale n'a jamais mis les pieds dans un avion [15]. *L'amendement a été rejeté par l'Assemblée nationale [16].*

---- PUNIR L'ÉCOLOGIE ----

Dans son programme pour les législatives, Jordan Bardella annonçait refuser « toute écologie punitive » pour lui préférer une « écologie de bon sens ». Le bon sens étant la chose au monde la plus partagée, le Rassemblement National a décidé de punir l'écologie. Ses député.es ont voté pour une série d'amendements du projet de loi de finances pour 2025 visant à taper au portefeuille les associations écologistes. Ces amendements entendaient tous exclure du bénéfice de la réduction d'impôt pour les dons les associations dont les adhérents se seraient rendus coupables de toute une farandole d'actions :

- les actes « *de malveillance envers les agriculteurs* » qui « *contribuent à jeter l'opprobre et le discrédit sur les professionnels de l'élevage, de l'agroalimentaire et plus largement sur tous les professionnels de la viande* » pour l'amendement n°1184 du projet de loi de finances pour 2025, voté par Florence Joubert et Nadine Lechon, et rejeté par l'Assemblée nationale [8]

- les « *actes d'intrusion ou de dégradation sur les territoires où s'exerce le droit de chasse ou d'actes de violence vis-à-vis de chasseurs ou de leurs animaux dressés pour la chasse* » pour l'amendement n°1386, voté par Florence Joubert et Nadine Lechon, et rejeté par l'Assemblée nationale [9]

- les « *actes d'intrusion sur des installations nucléaires et/ou de violence vis à vis des professionnels* » pour l'amendement n°848, voté par Florence Joubert et Nadine Lechon, et rejeté par l'Assemblée nationale [10]

- « *l'entrave aux conditions de travail et à l'activité économique* » et « *l'introduction dans le domicile d'autrui* » concernant « les agriculteurs, les professionnels de l'agroalimentaire et plus largement les professionnels de la viande » pour l'amendement n°690, voté par Florence Joubert, Nadine Lechon et Serge Muller. Adopté par l'Assemblée nationale [11] pour deux petites voix dans un hémicycle dépeuplé (97 pour, 95 contre), cet amendement visait directement l'association L214, connue pour ses révélations sur les pratiques illégales dans les abattoirs et les élevages industriels.

Corentin Le Fur, élu RN porteur du texte, ne s'en cache d'ailleurs pas, puisqu'il a affirmé à l'assemblée que « *pas un seul euro d'argent public ne doit aller à L214* ». Lanceurs d'alerte criminalisés, système agroindustriel protégé, souffrance animale invisibilisée... on peine à se rappeler l'époque décidément lointaine de la campagne présidentielle de 2022, durant laquelle Marine Le Pen s'engageait, un attendrissant matou dans les bras, à « *renforcer le rôle des associations* » et à « *créer un statut de lanceur d'alerte en matière de protection des animaux* » [12].

---- PLAISIR D'OFFRIR ----

Florence Joubert et Nadine Lechon ont voté **POUR** l'amendement n°68 de M. Ciotti après l'article 33 du projet de loi de finances pour 2025, qui visait à « *baisser le coût du droit de timbre pour les chasseurs, le passant de 9€ à 7€* ». L'équivalent d'une pièce de monnaie, donc, que les adeptes de la chasse devaient attendre de pied ferme, d'autant que le prix du permis national de chasse a été divisé par deux en 2018. Ce généreux cadeau a été proposé très sérieusement par le groupe UDR « *afin que davantage de citoyens puissent accéder au plaisir de la chasse* » (*sic*). Plaisir d'offrir partagé par le RN, mais pas par l'Assemblée, qui a rejeté l'amendement [17].

SOURCES

- 1 - La Dépêche, Augmenter les impôts : le gouvernement a-t-il le choix ?, 3 avril 2024 (ladepeche.fr)
- 2 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°188, 29 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 3 - La 1ère de France TV Info, Marine Le Pen veut faire des Outre-mer "une forme de priorité", 24 mars 2022
- 4 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°59, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 5 - Libération, «Flat tax» : comment le RN s'est converti à l'emblématique mesure macroniste, 24 octobre 2024
- 6 - Libération, Face aux riches, le Rassemblement national adopte un discours flouze, 29 octobre 2024
- 7 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°85, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 8 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°65, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 9 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°67, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 10 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°66, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 11 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°95, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 12 - Projet pour la France de Marine Le Pen, la Protection des animaux (rassemblementnational.fr)
- 13 - Assemblée Nationale, Analyse du scrutin n°68, 24 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 14 - Projet de loi de finances 2025, Amendement n°I-280 du 16 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 15 - Vert, Est-il vrai que l'avion n'est responsable que de 3% des émissions mondiales de CO2, soit moins que le numérique ?, 22 septembre 2022 (vert.eco)
- 16 - Projet de loi de finances 2025, Amendement n°I-2491 du 18 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)
- 17 - Projet de loi de finances 2025, Amendement n°I-68 du 12 octobre 2024 (assemblee-nationale.fr)